

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La commission :

Présidente

*Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

Vice-présidente

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

*Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue*

Membres

*Mme Dida Berku
Ville de Côte-Saint-Luc*

*M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

*Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont*

*M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle*

*M. Marc-André Gadoury
Arrondissement de Rosemont – La Petite-
Patrie*

*M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Louise Mainville
Arrondissement du Plateau Mont-Royal*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 26 janvier 2017

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE161009013**

Accorder un contrat à Excavation Loiseau Inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'aménagement de surface et d'infrastructures souterraines, entre les rues Duke et de Nazareth, de la rue Saint-Jacques à la rue Brennan et de réaménagement des rues Ottawa, William, Notre-Dame et Wellington, entre les rues Duke et de Nazareth. Dépense totale maximale de 15 078 846,35 \$, taxes incluses (travaux et contingences : 13 734 000,00 \$ + incidences 1 344 846,35 \$). Appel d'offres public 214721 - 4 soumissionnaires.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE161009013

Accorder un contrat à Excavation Loiselle Inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'aménagement de surface et d'infrastructures souterraines, entre les rues Duke et de Nazareth, de la rue Saint-Jacques à la rue Brennan et de réaménagement des rues Ottawa, William, Notre-Dame et Wellington, entre les rues Duke et de Nazareth. Dépense totale maximale de 15 078 846,35 \$, taxes incluses (travaux et contingences : 13 734 000,00 \$ + incidences 1 344 846,35 \$). Appel d'offres public 214721 - 4 soumissionnaires.

À sa séance du 21 décembre 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Le 11 janvier 2017, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans ce dossier et ont obtenu des réponses satisfaisantes.

Ils ont bien compris que l'adjudicataire du présent contrat a probablement pu proposer un prix plus bas que ses concurrents en raison du fait qu'il était déjà présent sur le chantier avec un autre contrat, ce qui lui a permis de rationaliser certaines dépenses.

Les membres ont aussi échangé avec le Service sur les diverses mesures de sécurité prévues aux intersections pour les usagers éventuels des nouveaux espaces verts ainsi que sur la diversité des arbres et des végétaux prévus.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat de plus de 10 M\$.*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE161009013 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.